

CHARTRE ACCUEIL INFORMATIQUE

DES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES DE REIMS

La bibliothèque municipale de Reims met à disposition des postes informatiques pour la consultation d'Internet et l'utilisation de logiciels dans la limite de 2h par jour.

Accès et ateliers

Les usagers peuvent obtenir une **aide ponctuelle** (sans rendez-vous) concernant l'usage des outils informatiques et numériques mis à disposition.

Les bibliothécaires proposent une aide technique : navigation sur internet, recherche d'informations sur des sites institutionnels ou des services en ligne.

Des ateliers-découvertes de l'informatique sont organisés régulièrement. Le programme est disponible sur le site : www.bm-reims.fr

Restrictions

En raison de la diversité des demandes en matière d'assistance informatique, les bibliothécaires ne peuvent garantir l'aboutissement de toutes les demandes.

Les bibliothécaires ne peuvent pas réaliser des procédures administratives en ligne à la place de l'usager.

Ils ne sont pas tenus de traiter des questions nécessitant de connaître des données confidentielles de l'usager ou d'interférer dans la relation qu'il entretient avec un professionnel spécialisé (banque, assurance, justice, services sociaux ou médicaux...).

Les démarches trop complexes, ainsi que celles nécessitant un accompagnement individuel approfondi, seront réorientées vers des **partenaires spécialisés** – services municipaux, associatifs ou relevant de l'Etat.

Recherche d'emploi

Les personnes souhaitant bénéficier d'une aide plus approfondie peuvent s'adresser au secteur Actualité-Emploi-Formation de la **médiathèque Croix-Rouge**.

Les bibliothécaires apportent une aide à **la mise en forme de candidatures**, sur une base existante. Ils peuvent également réaliser une correction de l'orthographe. Le temps consacré à cette aide pourra être limité en fonction de l'affluence.

La médiathèque Croix-Rouge organise en complément des permanences ou **ateliers sur la préparation de candidatures** avec l'aide de partenaires spécialisés.

Précautions d'usage

Les usagers sont responsables de leurs **codes d'accès**, ainsi que de leurs données personnelles. Ils ne doivent pas les communiquer à des tiers, y compris aux bibliothécaires.

Il est conseillé de venir avec une clé USB ou de disposer d'une messagerie pour **sauvegarder** son travail.

Toute utilisation des postes informatiques contraire à la loi ou effectuée en vue de réaliser des **actes illégaux** entraînera l'arrêt immédiat de la consultation.

La consultation d'Internet par les mineurs reste sous l'entière responsabilité des parents.



Reims.fr